

DEPARTEMENT
EURE
CANTON
VAL-DE-REUIL
COMMUNE
VAL-DE-REUIL Centre Communal d'Action Sociale

ARRETE DU PRESIDENT**ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE 2021****VU :**

- le code général des collectivités territoriales,
- la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions
- la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- le statut particulier des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,
- la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;
- la délibération n° 09/05/09 en date du 5 mai 2009 portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique,
- l'avis favorable du Comité Technique du 15 décembre 2020 concernant les Lignes Directrices de Gestion,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2021 est établi selon l'annexe ci-jointe.

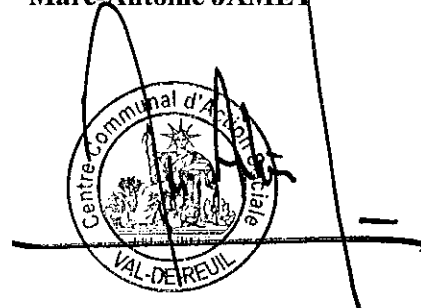
Article 2 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de l'Eure qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article 80 de la loi n° 84-53 susvisée.

Article 3 : Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la notification à l'agent.

Article 5 : Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale et Madame le Receveur Municipal des Andelys sont tenus, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à VAL-DE-REUIL, le 14 juin 2021
Le Président,
Marc-Antoine JAMET



DEPARTEMENT
E U R E
CANTON
VAL-DE-REUIL
COMMUNE
VAL-DE-REUIL
Centre Communal d'Action Sociale

ARRETE DU PRESIDENT

**ETABLISSANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE 2021 - ANNEXE**

Nom / Prénom	Grade actuel	Grade d'avancement	Date d'effet de la nomination	Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *			Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
				Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
EL OUERDIGHI Allal	Animateur principal de 2 ^{ème} classe	Animateur principal de 1 ^{ère} classe	1 ^{er} juillet 2021	1	1	0	1	1	0
ROSSIGNOL Leila-Sonia	Assistant socio-éducatif	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1 ^{er} juillet 2021	2	0	2	1	0	1
MARC Danuta	Rédacteur	rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} juillet 2021	1	0	1	1	0	1
BENHARI Ilham	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 ^{er} juillet 2021	1	0	1	1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement